

Ars-sur-Moselle

Des ateliers pédagogiques pour sensibiliser les élèves aux gestes écologiques



Les élèves étudient le circuit d'un jean. Ce vêtement parcourt près de 65 000 km avant de se retrouver dans nos boutiques.

Au collège Pilâtre-de-Rozier, de nombreuses actions concernent le dérèglement climatique. Prise de conscience, mais également réflexions menées sur les gestes à développer pour limiter les effets du réchauffement de la planète. C'est dans ce cadre que le Centre permanent d'initiative pour l'environnement (CPIE) de la Meuse vient à la rencontre des élèves des cinq classes de 5^e de l'établissement.

Quatre ateliers, quatre thèmes différents. Dans le premier, les collégiens découvrent le coton : sa culture, sa transformation, sa coloration ainsi que le tissage de la toile à jean. Les élèves se familiarisent alors avec le circuit du jean. Ce vêtement parcourt près de 65 000 km avant de se retrouver dans nos boutiques. Les collégiens sont abasourdis.

Dans le deuxième atelier, un jeu permet de comprendre en quoi l'utilisation d'internet, des mails, du téléphone portable, polluent l'environnement.

Le troisième atelier est dédié au circuit de l'eau, depuis son pompage dans la nature jusqu'à son retour à cette dernière, en passant par l'usine de potabili-

sation, le château d'eau, les habitations et la station d'épuration.

« L'eau est une ressource précieuse »

Enfin, le quatrième atelier consiste à étudier les étiquettes des emballages alimentaires : décrypter les codes, comprendre la signification des logos Max Haavelar, AB, de l'Agriculture biologique, les Nutri-Score, etc. Chercher la provenance du produit présente plus de difficultés pour les collégiens.

« J'ai appris qu'une douche longue pose problème, car l'eau est une ressource précieuse, que l'usage abusif des courriels n'est pas bon pour la planète, qu'acheter local réduit mon empreinte carbone, liste Paul. Pour les aliments, je ferai désormais attention aux indications figurant sur les emballages pour comprendre d'où vient le produit, s'il respecte le travail des petits producteurs, etc. »

Cette initiative s'inscrit dans le prolongement des séances sur l'économie circulaire, en classe de 6^e, ainsi que dans les parcours Développement durable et citoyen.

Montigny-lès-Metz

Le court-métrage des lycéens de Jean-XXIII récompensé à Paris



Le lycée Jean-XXIII s'est distingué en remportant le prix du jury (catégorie lycée) du Prix Philoxenia, grâce à son court-métrage « Au revoir ».

Le court-métrage « Au revoir », réalisé par des élèves du lycée Jean-XXIII, sous la direction de leur professeur Patrick Peyras, a remporté le prix du jury, dans la catégorie lycée, du Prix Philoxenia. Tourné en Casamance lors d'un voyage d'étude, ce film aborde avec sensibilité la thématique de l'hospitalité. La remise des prix s'est déroulée à Paris.

Le lycée Jean-XXIII de Montigny-lès-Metz s'est distingué en remportant le prix du jury (catégorie lycée) du Prix Philoxenia grâce à son court-métrage *Au revoir*. Réalisé par les élèves sous la direction de leur professeur Patrick Peyras, porteur du projet, ce film a été tourné en Casamance (Sénégal) lors d'un voyage

d'étude.

Organisé par le CFRT (Comité français de radio-télévision), producteur de l'émission *Le Jour du Seigneur* (France 2), le Prix Philoxenia met en lumière des œuvres explorant la thématique de l'hospitalité.

Patrick Peyras et ses élèves ont relevé le défi de raconter leurs propres expériences de l'accueil, qu'il s'agisse de celui qui reçoit ou de celui qui est accueilli.

Leur film *Au revoir* illustre cette thématique. Le fil rouge de l'histoire est celui d'une jeune touriste française qui, effrayée par la figure du kangourou, trouve refuge dans un village de maraîchers de la région de Kolda, en Casamance.

Après plusieurs mois de concours et de sélection, six courts-

métrages ont été récompensés dans trois catégories : collège, lycée et enseignement supérieur. Chaque catégorie distinguait un prix du jury et un prix du public.

Le jury, composé de professionnels du cinéma, de l'audio-visuel et de l'engagement social, était parrainé par Xavier de Lauzanne, réalisateur reconnu pour ses documentaires poignants (*Les Pépites, 9 jours à Raqqa...*).

Avec plus de 12 000 votes en ligne, l'enthousiasme du public témoigne de l'intérêt croissant des jeunes pour les questions d'hospitalité et de vivre-ensemble.

Pour découvrir le court-métrage *Au revoir* : prixphiloxenia.tv/courts-metrag-es/mbayniigu-au-revoir

Scy-Chazelles

Conseil municipal : les taux des taxes locales maintenus

Le conseil municipal s'est réuni pour voter le budget primitif 2025. Les débats ont été menés par Frédéric Navrot, maire de la commune.

Après avoir approuvé le compte de gestion 2024, les élus ont adopté le compte administratif qui présente un déficit de fonctionnement de 57 221 € et un excédent d'investissement de 45 446 €.

• **Vote du produit fiscal et taux des taxes pour 2025 :** pour la onzième année consécutive, les taux des taxes n'augmenteront pas. Le taux de la taxe sur le foncier bâti reste à 26,40 % et le taux de la taxe sur le foncier non-bâti à 52,84 %. La taxe d'habitation, elle, demeure à 13,95 %.

Le budget primitif 2025 a été approuvé avec 2 432 548 € en fonctionnement et 856 687 € en investissement.

• **Subvention au CCAS**



Le conseil municipal s'est réuni pour voter le budget primitif 2025.

(Centre communal d'action sociale) : le conseil municipal décide de verser une subvention de 7 000 € au CCAS au regard des difficultés de certaines personnes vulnérables habitant la commune.

Pour les autres associations, il a été voté une subvention de 600 € à Loisirs et Amitiés sportives, de 800 € aux Ateliers musicaux, de 1 000 € à Luscyo-

les et de 1 500 € à Étincelles.

La commune a également accepté le don de 200 000 € d'un habitant de Scy-Chazelles, pour la restauration complète de l'aire de jeux du chemin de la Frécotte, l'acquisition et la mise en place d'une table d'orientation place de l'Esplanade ainsi que l'installation de mobiliers sur ces secteurs. Les élus l'ont remercié.

► Bloc-notes

Rozérieulles

Conseil municipal
Mercredi 9 avril. À 20 h 30.
Mairie.
À l'ordre du jour : budget.

Moulins-lès-Metz

Association
Loisirs et détente

Judi 10 avril. À 18 h 30.
Château Fabert.
Assemblée générale extraordinaire.

Scy-Chazelles

Bibliothèque fermée
À partir du lundi 14 avril
jusqu'au mardi 22 avril.

**ELEVAGE AVICOLE
DU SUNDGAU**

Covoie
de la Solitude

LIVRAISON POSSIBLE
TARIFS SUR DEMANDE
Tél. 03 89 25 03 63

- ✓ Poussins
- ✓ Dindonneaux
- ✓ Poulets de chair
- ✓ Pondeuses bio ou de sol
- ✓ Pintade
- ✓ Canetons